

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le Nid de l'isle ®

Meublé de tourisme classé
Numéro d'enregistrement : 84054 000017 GQ

Le Nid de l'isle ® est un « *meublé de tourisme* » 2 étoiles.

Selon l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme, les *meublés de tourisme* sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois.

Location pour 1 à 2 adulte(s) majeur(s).

Location de 7 nuits minimum à 21 nuits maximum.

Arrivée uniquement le samedi.

Pour réserver :

- Les réservations peuvent être réalisées sur **abritel.fr** ou **airbnb.fr** conformément à leurs conditions générales et tarifs mis en ligne.
- Vous pouvez également réserver en direct avec nous suivant les conditions suivantes :

A titre indicatif, le tarif pour 7 nuits est de 430 euros si vous réservez directement avec nous.

Sont inclus dans le tarif annoncé ci-dessus :

La taxe de séjour, la fourniture des draps de lit et des serviettes de toilette et la réalisation du ménage en fin de séjour. Vous n'avez donc aucun frais supplémentaire.

Les différents moyens de paiement :

Chèque bancaire Français, virement bancaire.

Horaire pour la mise à disposition de l'appartement le jour de votre arrivée :

Nous pouvons vous remettre les clés de l'appartement à partir de 15h00 et jusqu'à 19h00 maximum.

Horaire le jour du départ :

Vous devez quitter l'appartement au maximum à 10h00.

Si vous souhaitez réserver un séjour directement avec nous, merci de bien vouloir nous confirmer les dates souhaitées, votre adresse postale de résidence principale + e-mail et téléphone portable et nous transmettre également une copie de votre pièce d'identité nécessaire à la rédaction du contrat de location.

Nous vous adressons par la suite un contrat de location saisonnière « *Meublé de Tourisme* » par courrier postal, à votre adresse de résidence, afin de valider votre réservation.

Une fois que nous réceptionnons le contrat signé accompagné de votre règlement, nous vous adressons une confirmation de réservation par e-mail.

Une caution d'un montant de 400,00 euros doit être versé lors de la remise des clés à votre arrivée (chèque de caution non encaissé). Cette caution est restituée au locataire le jour du départ conformément aux conditions du contrat.

Conditions d'annulation de la réservation :

Remboursement intégral des sommes versées si la demande d'annulation est adressée au propriétaire 1 mois minimum avant la date du début du séjour réservé.

Remboursement partiel de 50% des sommes versées si la demande d'annulation est adressée au propriétaire 15 jours minimum avant la date du début du séjour réservé.

Aucun remboursement si la demande d'annulation est adressée au propriétaire dans les 14 jours qui précèdent la date du début du séjour réservé.